



Peyriac de mer, le 19/06/2026

Communiqué de presse

Fermeture du point d'apport volontaire (« déchèterie »)

Madame, Monsieur,

En 2014, le point d'apport volontaire géré par le Grand Narbonne devait être fermé.

L'action de la municipalité avait permis son maintien, sous sa responsabilité, avec du personnel communal.

Lors d'une dernière réunion, début juin 2026, le service Environnement du Grand Narbonne a confirmé que ce site ne pouvait pas être mis aux normes réglementaires et qu'il n'était plus conforme aux exigences de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) : une fermeture immédiate est aujourd'hui nécessaire, sachant qu'en cas d'incident (incendie, accident, pollution, etc), la commune de Peyriac-de-Mer serait exposée à des sanctions administratives et à des poursuites pénales.

Une fermeture inéluctable

Lors de cette réunion avec le Grand Narbonne, il avait été demandé que la fermeture intervienne en septembre, après une réunion publique d'information.

Les exigences réglementaires imposent la fermeture pour le 30 juin, délai qui ne permet plus la tenue de cette réunion publique d'information.

Où déposer vos déchets désormais ?

Toutes les déchèteries du Grand Narbonne (à proximité : Portel-des-Corbières, Sigean, Narbonne) sont accessibles aux habitants de Peyriac-de-Mer.

La municipalité regrette cette décision, indépendante de sa volonté, mais doit se conformer aux exigences réglementaires strictes nécessaires en matière de gestion des déchets.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

La Municipalité

Le Maire,
Catherine GOUIRY

Hôtel de Ville 2 Place de la Mairie 11440 PEYRIAC DE MER

☎ 04 68 42 68 42 [Mail : mairie-peyriacdemer@wanadoo.fr](mailto:mairie-peyriacdemer@wanadoo.fr)